

# Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 26 juin 2014

**Présents** : Christian GIROD, Hubert BACOT, Christine MAUFFREY, Sébastien HENGY, Laurent ROUILLER, Danielle FARCY, Sylvette PAULIN, Jacques EME, Marie-Anne LONGY, Brigitte LAMBERT, Dominique JOLY, Fabienne BAUDRAS, Cédric BURBAN, Christian DEMESMAY, Martine VERMOT-DESROCHES.

Le conseil a choisi pour secrétaire Hubert BACOT.

**1/ FORÊT** : Laurent Rouiller prend la parole et donne quelques informations sur la forêt :

❶ **Vente des bois du 12 juin dernier à Courlaoux** : 3 articles ont été vendus pour un montant global de 27 768.00 € HT : lot E070 pour 11 500 € dans la (parcelle 3), lot E071 pour 5 684 € (parcelle 93) et le lot E072 pour 10 584 € (parcelles 116 et 117).

❷ **Affouages 2013/2014** : tous les lots sont payés (153). 8 ne sont pas encore entamés, 25 sont débardés (en bord de route ou hors forêt), 28 lots sont débités en bouts de 2 m, 1 en bouts de 1.33 m.

❸ **Chemin de desserte** : une voie forestière est envisagée entre les parcelles 99/100 et 95/96 pour les grumiers et les tracteurs. L'accès se fera à partir du chemin blanc, à l'intersection des parcelles 99 et 100 avec une place de retournement au croisement des parcelles 91/92/95/96 pour les camions grumiers. Le revêtement est prévu en concassés sur une longueur de 505 m pour un coût estimé de 26 200 € HT hors frais de dossier. Une subvention est attendue dont le taux peut varier de 50 à 70 %, sans dépasser le taux maximum autorisé de 80 % d'aides publiques.

**2/ JURA NORD** :

❶ **Projet d'installation d'une borne électrique pour le rechargement des voitures**, en partenariat avec le Conseil Général qui prendrait à sa charge l'installation et Jura Nord les frais relatifs à l'électricité. Le conseil municipal émet un avis favorable.

❷ **Covoiturage** : le Conseil Général projette de réserver des places de stationnement pour du covoiturage. C'est le parking rue de Courtefontaine qui a été retenu et non pas la place de l'Islole comme prévu au départ. Le conseil municipal émet également un avis favorable.

❸ **Commission Locale d'Evaluation du Transfert de Charges** : le Maire explique que c'est une commission qui déterminera le montant des charges transférées à

Jura Nord. Le Conseil désigne Christian Girod en tant que titulaire, et Hubert Bacot en tant que suppléant.

④ Inscription des élus dans les commissions de Jura Nord : le maire nomme les différentes commissions et demande aux élus qui le souhaitent de s'inscrire auprès de Jura Nord.

3/ **Sidec : adhésion à l'option d'hébergement CLOUD du service informatique** : précédemment évoquée, cette adhésion fait l'objet de l'accord du conseil municipal pour 30 € mensuels.

4/ **Travaux** : Sébastien Hengy prend la parole et présente divers projets qu'il faudra chiffrer.

① Une étude est en cours pour améliorer la place devant le Monument aux Morts.

② Toiture du lavoir : le devis a été accepté pour un montant de 15 078.99 € TTC.

③ Local « plaquettes bois » : la toiture a été refaite pour un montant de 5 667.03 € TTC.

5/ **RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable)** : le maire informe les nouveaux élus qu'il convient, comme tous les ans, et conformément à l'article L 224.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'approuver le RPQS. Après l'avoir présenté et donné les informations nécessaires à la compréhension de ce document, le conseil municipal approuve à l'unanimité ledit rapport.

6/ **Désignation des membres de la Commission des Impôts** : le conseil désigne MM Hubert Bacot, Sébastien Hengy et Christine Mauffrey et Sylvette Paulin qui ont souhaité intégrer cette commission. Le Maire précise qu'il convient d'étoffer cette liste puisque qu'il faut 6 titulaires et autant de suppléants.

7/ **Correspondant phytosanitaire** : Hubert Bacot est désigné correspondant phytosanitaire.

8/ **Informations** :

① **Festival No Logo** : le Maire informe qu'après plusieurs réunions en Sous-Préfecture avec les organisateurs, tout est calé dont :

- la circulation des véhicules avec surveillance policière,
- agents de sécurité pour éviter les « emplacements sauvages »,
- navettes pour se rendre sur le site (depuis les parkings),
- plus de bennes à ordures,
- toilettes nettoyées plus souvent ...

La commune devrait obtenir 200 places/jour à 14 €.

**9/ Association Culturelle des Forges** : pour faciliter la gestion souvent trop lourde de la salle pluriculturelle des Forges et afin d'obtenir des aides tangibles, l'Association Culturelle des Forges a été créée. Lors de l'Assemblée Générale, Hubert Bacot a été nommé Président, Martine Vermot-Desroches, vice-présidente ; Fabienne Baudras fait partie des membres du bureau.

Cette association va gérer la guinguette de cet été et devrait également s'occuper de tout ce qui est artistique.

La commune subventionnera cette association mais gardera le bénéfice des locations.

**10/ Contrat de Katia FAEDO** : le conseil municipal, à l'unanimité, renouvelle pour une dernière fois et pour 6 mois le contrat de Katia, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 28 février 2015.

Donne également son accord pour qu'elle se rende, comme tous les ans, au Festival d'Avignon.

**11/ Ecran mobile** : il devrait se déplacer à compter d'octobre salle pluriculturelle des Forges, - les gradins se prêtant parfaitement aux séances de cinéma -, à raison d'une fois par mois, le mercredi, avec 1 séance l'après-midi et une séance le soir.

Les premières dates à retenir sont les 8 octobre, 5 novembre et 3 décembre 2014.

**Questions diverses :**

- **Guinguette** : elle se déroulera du 17 juillet au 8 août sur le Site des Forges.
- **Marché de producteurs locaux d'ARTICOM** : sur la place de l'Isote le 9 juillet de 16 h à 20 H.
- Le 20 juillet sur le site des Forges, **vide-grenier, fête de la cancoillotte, feux d'artifice et bal populaire.**

Vu par Nous, Christian GIROD, Maire de la Commune de Fraisans, pour être affiché le 4 juillet 2014 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Maire, C. GIROD

